





CHARGÉ.E DE TRAVAUX D'ARCHIVAGE ET DE CONSERVATION

dans le cadre du PACTE

LE CONTRAT

Le PACTE est un contrat d'alternance de droit public d'une durée de 1 an permettant de devenir fonctionnaire titulaire à terme sous réserve de donner satisfaction au vu des aptitudes professionnelles acquises et de la validation du parcours de formation.

Intitulé du poste : Chargé de travaux d'archivage et de conservation au sein de la TGD-AC

Statut : agent non titulaire, corps de catégorie C.

Salaire : 1257€ net mensuel

35h hebdomadaires Lieu : Paris 19^e

LA MISSION

Au sein de la TGD (Trésorerie Générale des Douanes), vous contribuerez à la bonne marche d'un poste comptable. Vos missions seront :

- Tri et classement
- > Identification des documents
- Élimination physique des documents
- Rédaction des bordereaux de collecte des documents auprès des pôles
- Rédaction des bordereaux d'élimination des documents non archivables
- Conditionnement
- > Agencement des locaux de stockage

Contraintes liées au poste :

- Manutention légère (déménagement de boîtes d'archives)
- Maîtrise à acquérir rapidement des flux documentaires des outils informatiques : CHORUS, ULIS, Y2

LA FORMATION SUIVIE

La formation occupant au moins 20% de la durée du contrat, peut être suivie auprès d'un organisme habilité, en vue d'acquérir une qualification, un titre à finalité professionnelle ou un diplôme lié au poste.

PROFIL REQUIS

- Ne posséder aucun diplôme ou qualification reconnus, ou avoir un niveau de qualification <u>inférieur au Baccalauréat.</u>
- <u>Être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne</u> ou d'un autre Etat ayant adhéré aux accords de l'Espace économique européen, de la Confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre.
- Jouir de ses droits civiques (notamment <u>avoir participé à la Journée Défense et Citoyenneté ou être recensé</u> <u>obligatoirement</u>).
- Ne pas avoir de condamnations figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions.
- Maîtriser les outils bureautiques.
- Savoir appliquer les règles d'archivages définies par les services.
- Faire preuve d'organisation personnelle (structurer des archives, retrouver l'information).
- Faire preuve de qualités relationnelles, égalité d'humeur, respect des autres et des consignes.
- Avoir un esprit d'analyse et le sens de l'observation.
- Faire preuve de curiosité intellectuelle.

POUR CANDIDATER

Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :

- 1. Positionnez-vous sur le Portail
- 2. Enregistrez votre cv et lettre de motivation en format Word dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous!